

# Gestion comptable, fiscale, sociale et juridique : actualisation des connaissances

**Durée : 4 demi-journées  
(14 heures)**

**Public concerné :**

Chefs d'entreprise, conjoints ou collaborateurs responsables de la gestion d'une entreprise artisanale du bâtiment

**Effectif :**

- 12 participants au maximum

**Prérequis :**

- Parler, lire et écrire français
- Maîtriser les calculs mathématiques de base (addition, soustraction, multiplication, division)

**Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :**

- Formateur expert du secteur du bâtiment, sélectionné pour ses compétences techniques et pédagogiques
- Formation présentielle alternant apports théoriques en salle, échanges d'expériences et cas pratiques
- Salle de formation équipée (vidéo projecteur, paperboard)
- Lien de téléchargement du support de formation remis à chaque participant.

**Moyens de suivi de l'exécution de l'action de formation et d'appréciation des résultats :**

- Signature de feuilles d'émargement contresignées par le formateur
- Autoévaluation des acquis et de la qualité de la formation renseignée par le stagiaire à l'issue de l'action
- Formation sanctionnée par la remise d'une attestation de formation.

**Objectifs :**

- Connaître les principales dispositions de la dernière loi de finances
- Mesurer les conséquences des dernières lois, jurisprudences et nouveautés en matière économique, sociale, comptable, fiscale
- Intégrer ces nouveaux paramètres aux échéances prévues par le calendrier d'application prévu.

---

**Contenu pédagogique :**

La formation est organisée sur 4 demi-journées réparties tout au long de l'année pour permettre d'intégrer l'ensemble des modifications ayant une incidence sur l'établissement des comptes annuels, déclarations et autres formalités.

**1<sup>er</sup> trimestre de l'année :**

- Point sur la nouvelle Loi de finances
- Point sur la nouvelle Loi de financement de la sécurité sociale.

**Chaque trimestre :**

Présentation et explication des dernières actualités juridiques, comptables, fiscales et sociales :

- Dernières lois
- Jurisprudence
- Calendrier

**Le + de la formation :**

**Soyez toujours à jour de vos connaissances !**